



COMMUNIQUE DE PRESSE du 7 avril 2017

EuropaCity : premier désaveu après le débat public

Le 24 mars 2017 la CDPENAF* du Val d'Oise a voté très majoritairement contre la révision du PLU de Gonesse (7 contre, 2 abstentions et 2 pour).

L'objectif principal de cette révision vise à permettre l'urbanisation de 260 hectares du Triangle de Gonesse pour l'implantation du centre commercial et de loisirs EuropaCity. Cette commission, présidée par le préfet du Val d'Oise, se compose outre des représentants des collectivités locales, de la Chambre d'agriculture, des syndicats agricoles et forestiers, des chasseurs et des associations d'environnement.

Depuis l'annonce du projet en 2010, grâce à la technique du saucissonnage, le projet de centre commercial et de loisirs EuropaCity sur le Triangle de Gonesse pouvait donner l'impression d'une irrésistible avancée : arrêté préfectoral de création de la ZAC du Triangle de Gonesse, déclaration d'utilité publique de la ligne 17 nord du réseau Grand Paris Express avec sa gare en plein champ et le début de l'expropriation des terres agricoles, révision du plan de servitudes aériennes du Bourget pour que la construction d'EuropaCity puisse s'affranchir des normes de hauteur en vigueur. C'est en tout cas le premier vote défavorable à EuropaCity.

Bien que ce vote ne soit que consultatif, beaucoup s'accordent à penser que c'est un désaveu de taille, qui fait suite aux deux avis très critiques de l'Autorité environnementale sur le projet de ZAC Triangle de Gonesse et sur la ligne 17 Nord, au rapport incisif du Conseil général de l'environnement et du développement durable remis à la ministre du Logement et de l'Habitat durable, ainsi qu'aux 80% d'avis opposés au projet, exprimés lors du débat public par les différents acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

A noter que dans la même période l'architecte Jean NOUVEL, auquel les promoteurs du Grand Paris aiment souvent se référer, écrivait dans le journal LE MONDE une Tribune libre qui a connu un grand écho. Après bien d'autres architectes et urbanistes, Jean NOUVEL admet que **"la mutation douce de nos villes sera la raison d'être de l'architecture du XXI^e siècle"** et qu'à cette fin il est nécessaire et urgent de **"protéger"** et **"sanctuariser les terres agricoles et forestières contre l'expansion urbaine"**.

Tous à Gonesse le 21 mai www.nonaeuropacity.com

* Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Contact presse : Bernard LOUP Tél. 01 39 35 00 50 / 06 76 90 11 62